No 2003/142

Vendredi 25 juillet 2003

Journal

des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Séances officielles prévues au calendrier

Vendredi 25 juillet 2003

Conseil de sécurité

10 heures . . . . . 4793e séance . . . . . **Salle du Conseil de sécurité**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation en Côte d'Ivoire

Matin[1] . . . . . 4794e séance . . . . . **Salle du Conseil de sécurité**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mission du Conseil de sécurité

   Rapport de la Mission du Conseil de sécurité en Afrique centrale du 7 au 16 juin 2003 (S/2003/653)

   Rapport de la Mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest du 26 juin au 5 juillet 2003 (S/2003/688)

15 heures . . . . . 4795e séance (privée) . . . . . **Salle du Conseil économique et social**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séance du Conseil de sécurité avec les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en application des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

Après-midi[2] . . . . . 4796e séance (privée) . . . . . **Salle du Conseil économique et social**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séance du Conseil de sécurité avec les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), en application des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

[1] À l'issue de la 4793e séance.

[2] À l'issue de la 4795e séance.

03-44047

Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité tiendra une séance publique le mardi 29 juillet 2003 dans la salle du Conseil de sécurité, sur l'exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Les États Membres qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs doivent prendre contact avec le Secrétariat (bureau S-3520; ou tél. 1 (212) 963-5263), à compter du jeudi 24 juillet 2003, de 9 h 30 à 18 heures. Les délégations sont également priées de limiter leur intervention à *cinq minutes*.

Assemblée générale

Commission de la fonction publique internationale
Cinquante-septième session

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 3
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 3

Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 8

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Deuxième série de consultations officieuses des États parties à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 1
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 1

Assemblée générale
Cinquante-huitième session

Débat général
(23–26 septembre 2003, 29 septembre–3 octobre 2003)

La liste provisoire des orateurs (No 1) pour le débat général de la cinquante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale est maintenant disponible au Service des affaires de l'Assemblée générale (bureaux S-2925 et S-2940B). La liste provisoire des orateurs (No 1) a également été télécopiée directement aux missions permanentes (bureau du Représentant permanent).

Il est rappelé aux délégations que, conformément à la pratique des sessions récentes de l'Assemblée générale, un temps de parole volontairement limité à un maximum de 15 minutes par délégation sera observé durant le débat général. La liste des orateurs est établie sur la base de cette limite de 15 minutes. Un mécanisme a été installé à la tribune de l'Assemblée générale afin d'aider les orateurs à respecter la limite du temps de parole.

Assemblée générale

Cinquante-huitième session

Débat plénier de haut niveau consacré à la suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) (22 septembre 2003)

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour le débat plénier de haut niveau consacré à la suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire — mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), qui aura lieu le lundi 22 septembre 2003, conformément à la résolution 57/308 de l'Assemblée générale du 22 mai 2003, sont priées d'envoyer leurs inscriptions, y compris le nom et le titre complet de l'orateur, au Service des affaires de l'Assemblée générale par télécopie (1 (212) 963-3783) ou par courriel (dizon@un.org).

Il est rappelé aux délégations que la liste des orateurs devant intervenir en plénière sera établie dans l'ordre où les demandes auront été présentées, l'ordre de préséance étant le suivant : a) Chefs d'État ou de gouvernement ; b) Vice-présidents/princes héritiers ou princesses héritières; c) Vice-premiers ministres; d) Plus haut responsable du Saint-Siège, en sa qualité d'État observateur, et de la Palestine, en sa qualité d'observateur; e) Ministres; f) Vice-ministres; et g) Chefs de délégation. La première liste d'orateurs sera disponible à toutes le lundi 4 août 2003.

Il est également rappelé aux délégations que les interventions en débat plénier ne doivent pas dépasser cinq minutes chacune.

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Vendredi 25 juillet 2003

Groupe africain *(au niveau des ambassadeurs)*

10 à 13 heures . . . . . Réunion privée . . . . . Salle de conférence 2

Réunion du Groupe asiatique plénier

10 à 13 heures . . . . . Réunion privée . . . . . Salle du Conseil économique et social

Conférences de presse

L'horaire ci-dessous est provisoire; une mise à jour peut être obtenue à l'adresse www.un.org/News/ossg/conf.htm

Vendredi 25 juillet 2003

Salle S-226

11 h 45 . . . . . Point de presse du Porte-parole

Midi . . . . . Commission du secteur privé et du développement (lancée par le Secrétaire général M. Kofi Annan; M. Mark Malloch-Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); et les coprésidents de la Commission M. Paul Martin, ancien Ministre des finances du Canada et M. Ernesto Zedillo, ancien Président mexicain).

Réunions officielles à venir

Conseil économique et social

Session de fond de 2003
(30 juin–25 juillet 2003)

Finalisation de toutes les questions en suspens et traitement des documents
(23 juillet (après-midi) au 25 juillet (matin))

Achèvement des travaux
(25 juillet (après-midi))

Déclarations

Les délégations qui souhaitent distribuer leurs déclarations doivent fournir 250 exemplaires aux proposés aux salles de conférence à Genève.

Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique : Sous-Groupe technique

La prochaine séance du Sous-Groupe technique du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique aura lieu le mardi 29 juillet 2003 à 11 heures dans la salle de conférence 10, sous la conduite de S.E. M. Bob Jalang'o (Kenya).

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Réunion d'information sur les "Nouvelles activités opérationnelles de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime"

Une réunion d'information à l'intention des membres des Missions permanentes sur les "Nouvelles activités opérationnelles de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime" avec le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Antonio Maria Costa, aura lieu le mardi 29 juillet 2003 de 15 h 30 à 17 heures dans la salle de conférence 10. Les fonctionnaires du Secrétariat et les représentants des médias sont également invités. Pour plus ample information, prière de prendre contact avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (tél. 1 (212) 963-7227; télécopieur 1 (212) 963-4185).

Avis

Assemblée générale

Disposition des places pour la cinquante-huitième session ordinaire

Le lundi 21 juillet 2003, selon la pratique établie, le Secrétaire général a procédé à un tirage au sort pour déterminer quel État doit occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale. Le sort ayant désigné le Malawi, la délégation de ce pays occupera la première place à la droite du Président et les autres pays suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée dans le cas des grandes commissions.

Conseil de sécurité

Réunions d'information quotidiennes

À partir du jeudi 3 juillet 2003, et jusqu'à la fin du mois, le Président du Conseil de sécurité tiendra des réunions d'information officieuses tous les jours sur les travaux en cours du Conseil à l'intention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du Conseil, sauf quand des consultations officieuses ne sont pas prévues. Les réunions d'information auront lieu à l'issue des consultations dans la salle des conférences de presse (salle S-226).

Renseignements enregistrés

On peut obtenir des renseignements sur les séances et les consultations plénières imprévues du Conseil de sécurité en composant le numéro 1 (212) 963-8530.

Conseil économique et social

Session de fond de 2003
Office des Nations Unies à Genève

Mardi 22 juillet 2003

44e séance

Application et suivi des recommandations issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies . . . . . **[6]**

b) Examen et coordination de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

Le Conseil reprend l'examen de cette question.

Décision sur le projet de résolution E/2003/L.15

Le Conseil adopte le projet de résolution.

Le Conseil achève ainsi l'examen de l'alinéa b du point 6.

Coopération internationale dans le domaine de l'informatique . . . . . **[7 d)]**

Le Conseil reprend l'examen de cette question.

Décision sur le projet de résolution E/2003/L.11

Une déclaration est faite par l'observateur du Maroc (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et par le représentant de la Fédération de Russie.

À la suite d'une déclaration du représentant des États-Unis, la décision sur le projet de résolution est reportée.

Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA) . . . . . **[7 g)]**

Le Conseil reprend l'examen de cette question.

Décision sur le projet de résolution E/2003/L.25/Rev.1

Cuba, le Cameroun, l'Irlande, le Népal, le Nicaragua, le Qatar, la Roumanie et le Rwanda se joignent aux auteurs du projet de résolution révisé.

Le Conseil adopte le projet de résolution. Le représentant du Sénégal fait ensuite une déclaration.

Coopération régionale . . . . . **[10]**

Le Conseil reprend l'examen de ce point.

Décision sur le projet de résolution E/2003/L.16

Le Secrétaire donne lecture d'un état des incidences sur le budget-programme.

La Vice-Présidente, Mme Marjatta Rasi (Finlande), fait une déclaration.

Le représentant des États-Unis fait une déclaration.

Le Conseil décide ensuite de se prononcer sur le projet de résolution ultérieurement.

Science et technique au service du développement . . . . . **[13 b)]**

Le Conseil reprend l'examen de cette question.

Décision sur le projet de résolution E/2003/L.30/Rev.1

L'Inde, le Mexique et la Roumanie se joignent aux auteurs du projet de résolution.

Une déclaration est faite par l'observateur de la Suisse.

Le Conseil adopte le projet de résolution révisé, tel qu'il a été corrigé oralement. Le représentant du Japon fait ensuite une déclaration.

Organisations non gouvernementales . . . . . [12]

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme . . . . . [14]

c) Prévention du crime et justice pénale

d) Stupéfiants

e) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

f) Application du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

i) Confidentialité des données génétiques et non-discrimination

Le Conseil entame l'examen du point 12 et des alinéas c, d, e, f et i du point 14 en entendant des déclarations liminaires du Haut-Commissaire adjoint pour les réfugiés (alinéa e) et du Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (alinéa d).

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Ukraine, de l'Égypte, de l'Azerbaïdjan, de l'Argentine, de la Jamaïque, de la France et de Cuba, ainsi que par les observateurs de la République-Unie de Tanzanie et du Soudan.

Le représentant de l'UNESCO fait une déclaration.

Le représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fait une déclaration.

e) Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Présentation du projet de décision E/2003/L.4

Le représentant de l'Égypte présente le projet de décision soumis au titre de l'alinéa e du point 14.

Présentation du projet de décision E/2003/L.14

L'observateur de la Zambie présente le projet de décision soumis au titre de l'alinéa e du point 14.

i) Confidentialité des données génétiques et non-discrimination

Présentation du projet de décision E/2003/L.36 et décision

Le représentant de l'Argentine présente le projet de décision soumis au titre de l'alinéa i du point 14. Le Conseil l'adopte ensuite.

c) Prévention du crime et justice pénale

Recommandations figurant dans le rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (E/2003/30)

Projets de résolution I à IV figurant à la section A

Le Conseil recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolution.

Projets de résolution I à VIII figurant à la section B

Le Conseil adopte les projets de résolution.

Projets de décision I et II figurant à la section C

Le Conseil adopte les projets de décision.

Le Conseil achève ainsi l'examen des recommandations figurant dans le rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

Le Conseil, sur la proposition de la Vice-Présidente, décide de prendre note du rapport sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (A/58/87-E/2003/82).

d) Stupéfiants

Recommandations figurant dans le rapport de la Commission des stupéfiants (E/2003/28)

Projets de résolution I à X figurant à la section A

Le Conseil a adopté les projets de résolution.

Projets de décision I et II figurant à la section B

Le Conseil adopte les projets de décision.

Le Conseil achève ainsi l'examen des recommandations figurant dans le rapport de la Commission des stupéfiants.

a) Promotion de la femme

Le Conseil reprend l'examen de cette question.

Recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la condition de la femme (E/2003/27)

Projet de résolution I

À la suite d'un vote enregistré, le Conseil adopte le projet de résolution par 42 voix contre 2, avec 4 abstentions.

Avant l'adoption du projet de résolution, des déclarations sont faites par les représentants des États-Unis et de l'Australie, ainsi que par l'observateur du Maroc (au nom du Groupe des 77 et de la Chine).

Après l'adoption du projet de résolution, des déclarations sont faites par le représentant de l'Allemagne, ainsi que par les observateurs du Maroc (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et d'Israël.

Les représentants du Kenya et de l'Allemagne font ensuite des déclarations pour expliquer leur vote.

Projets de résolution II et III

Le Conseil adopte les projets de résolution.

Projet de décision relatif au rapport de la Commission de la condition de la femme sur les travaux de sa quarante-septième session et à l'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session de la Commission.

Le Conseil adopte le projet de décision.

Organisation des travaux

Des déclarations sont faites par les représentants de Cuba, du Chili et du Portugal.

Signatures, Ratifications, etc.

[Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général]

Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. New York, 15 décembre 1997

Objection à la déclaration formulée par Pakistan lors de l'adhésion : Canada (18 juillet 2003[1])

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000

Ratification : Costa Rica (24 juillet 2003[1])

Convention-cadre pour la lutte antitabac. Genève, 21 mai 2003

Signature : Côte d'Ivoire (24 juillet 2003)

Cérémonie de signature et de dépôt de traités

Thème 2003 : Traités contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme

Siège de l'Organisation des Nations Unies (23-26 septembre 2003)

Signature et dépôt d'instruments relatifs aux traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général

La cérémonie de signature et de dépôt de traités aura lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 23 au 26 septembre 2003. Les dispositions nécessaires, notamment la couverture par les médias, seront prises pour assurer toute la solennité voulue à ces actes.

Les délégations ayant notifié au Secrétaire général, en réponse à sa lettre en date du 2 avril 2003, leur intention de signer ou de déposer des instruments relatifs aux traités multilatéraux sous sa garde, en particulier aux traités se rapportant à la criminalité transnationale organisée et au terrorisme, ou celles qui entendent le faire, sont priées de contacter la Section des traités du Bureau des affaires juridiques pour prendre rendez-vous le plus tôt possible (bureau S-3200; tél. 1 (212) 963-5047; télécopie 1 (212) 963-3693; courriel treaty@un.org).

Les délégations sont aussi priées de soumettre à la Section des traités les copies des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, avec les textes des déclarations et réserves éventuelles, et, le cas échéant, les pleins pouvoirs pour vérification, au plus tard le 1er septembre 2003.

Il est rappelé que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères sont habilités ès qualités à signer des traités au nom des États sans avoir à produire de pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer des traités doivent être munis de pleins pouvoirs émanant de l'une de ces autorités et autorisant expressément la signature des traités indiqués par un représentant dûment habilité.

[1] Date de réception des documents pertinents.

Autres annonces

Expositions photographiques

Des expositions photographiques se tiendront dans la salle des pas perdus du bâtiment de l'Assemblée générale, comme suit :

Exposition intitulée "The Leaning Tower of Pisa", organisée par la Mission permanente de l'Italie et l'UNESCO, jusqu'au 29 août 2003; et

Exposition intitulée "What Meets the Eye: Images of Rural Poverty", organisée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), jusqu'au 29 septembre 2003.

Sites Web

Président de l'Assemblée générale :
www.un.org/ga/president

Présidence du Conseil de sécurité :
www.un.org/Docs/sc/presidency
www.un.org/french/docs/sc/presidency/
www.un.org/spanish/docs/presidency

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste :
www.un.org/arabic/documents/SCCommittees/1373
www.un.org/chinese/aboutun/prinorgs/sc/committees/1373/1373.htm
www.un.org/docs/sc/committees/1373
www.un.org/french/docs/sc/committees/1373
www.un.org/russian/documen/scdocs/committees/1373
www.un.org/spanish/docs/comites/1373/index.html

Conseil de sécurité :
www.un.org/sc

Conseil économique et social :
www.un.org/esa/coordination/ecosoc

Présidence italienne de l'Union européenne :
www.italyun.org
http://europa-eu-un.org

Journal des Nations Unies :
www.un.org/Docs/journal/En/lateste.pdf
www.un.org/Docs/journal/Fr/latestf.pdf

Liste [illegible] des documents publiés au cours

À l'exception des publications destinées à la vente et des documents publiés par le Département de l'information, on peut se procurer, dans la version électronique du présent numéro du Journal, les documents officiels de la liste suivante par liens hypertexte au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU. La liste contient les documents publiés à 14 heures, le 24 juillet 2003.

Cote	*Titre principal*
Assemblée générale	**Documents officiels**
	Cinquante-septième session
A/57/PV.69	Séance tenue le 6 décembre 2002, 15 heures [A]
Assemblée générale	**Documents**
	Cinquante-septième session
A/RES/57/290 B	Point 126 — Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A A C E F R]
A/RES/57/311	Point 112 — Situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme [A A C E F R]
A/RES/57/320	Point 126 — Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) [A A C E F R]
	Cinquante-huitième session
A/58/97	Point 120 de la liste préliminaire — Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes — Deuxième rapport relatif à la suite donnée par l'Organisation des Nations Unies aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'Organisation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R]
A/58/97/Add.1	Point 120 de la liste préliminaire — Additif [A A C E F R]
Conseil de sécurité	**Documents**
S/2003/665/Add.1	Rapport d'activité du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée — Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie — Calendrier des activités à venir 16 juillet 2003 [A A C E F R]
S/2003/751	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) [A A C E F R]
S/Agenda/4792	Ordre du jour provisoire [A A C E F R]

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.